COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan le 10 janvier 2024

Avec l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE 66) : le Département agit et protège !

Ce mercredi 10 janvier, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales a ouvert le comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance 66 organisé par le Département aux côtés de Madeleine GARCIA VIDAL, Vice-présidente en charge de l'Enfance-Famille, de Laure DE-BOUTRAY, Vice-Procureur de la République Parquet des Mineurs et de l'ensemble des représentants et partenaires institutionnels et associatifs délégués à la prise en charge de mineurs.

À cette occasion, Hermeline MALHERBE a rappelé : « *Cela fait 11 années que nous travaillons conjointement dans le cadre de cet observatoire, qui est l'un des tous premiers constitué en France, et pour lequel nous sommes régulièrement sollicités par les autres départements pour en présenter son fonctionnement. L'ODPE 66 c'est également l'excellence du travail réalisé par le Comité des Jeunes, qui est qualifié comme particulièrement dynamique, investi et pertinent.*

Je suis très attentive à l'ensemble des projets et propositions formulées pour répondre aux besoins à court, moyen et long termes. Des projets d'adaptation de l'offre sont déjà engagés entre le Département et ses partenaires, ils vont se poursuivre tout au long de l'année 2024 afin d'aboutir aux objectifs fixés dans l'intérêt des enfants, des familles mais aussi de l'ensemble des acteurs qui œuvrent, chacun à son niveau pour améliorer les choses.

Je peux donc d'ores et déjà remercier les acteurs de la protection de l'enfance dont les partenaires signataires de l'Observatoire qui contribuent de façon exemplaire à la réalisation des actions d'amélioration de notre politique publique.

Je tiens ainsi à valoriser cet engagement quotidien qui nous permet d'être innovant et efficient pour s'adapter au plus près des besoins fondamentaux des enfants, des familles et de leurs droits et ce malgré un contexte difficile et contraint que nous éprouvons ensemble. »

Le Comité de pilotage de l'ODPE a pour objectif de présenter les éléments constituant le rapport annuel 2023 qui rassemble l'ensemble des données chiffrées relatives à la protection de l'enfance dans les Pyrénées-Orientales, ainsi que l'avancée des travaux et projets menés en 2023.

Après cette crise sanitaire inédite, le Département des Pyrénées-Orientales a fait le constat que de nombreux secteurs de l'aide et du soin aux personnes ont été touchés.

Situations familiales dégradées, contextes sanitaire et économique fragilisés, éloignement des cadres structurants, renfermement sur soi... Tant de conditions vulnérables qui ont conduit à une augmentation des conflits et des violences intrafamiliales.

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT

VINCIANNE.LAURENT@CD66.FR - PORT. 06 76 10 60 59

Depuis l'automne 2021, les équipes du Département doivent faire face à des ordonnances de placement quasi quotidiennes pour des bébés, des fratries (3 ou 4 enfants) dans des contextes de violences familiales majeures souvent associées à des problématiques de santé psychique ou addictive.

A ces éléments s'ajoute le constat d'un nombre plus important d'enfants présentant des fragilités amenant leurs parents à solliciter des aides à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (+ 13 % des demandes) et/ ou un soutien à l'Aide Sociale à l'Enfance (plus de 30 % des enfants concernés rencontrent des problématiques de handicap).
Le Département poursuit son engagement avec tous les professionnels des Pyrénées-Orientales : Aide Sociale à l'Enfance, établissements et services associatifs de la protection de l'enfance mais aussi organismes de formation pour développer le recrutement interne. Pour répondre à l'ensemble des défis qui se présentent, le Département investit massivement dans la politique publique de Protection de l'Enfance. « *Ainsi le budget départemental alloué est passé entre 2016 et 2023 de 40 millions d'euros à 87,5 millions d'euros, nous avons ainsi plus que doublé nos engagements pour faire face à cette situation inédite* » a rappelé la Présidente, Hermeline Malherbe.

L'Aide sociale à l'Enfance en quelques chiffres :

- **1085 jeunes de 0 à 21 ans ont été confiés au Département des Pyrénées-Orientales en 2016, c'est 1800 en 2023, dont 299 de moins de 6 ans.**
- **255 familles d'accueil**
- **5 petites unités expérimentales pour 6 à 8 ans**
- **4 maisons d'enfants à caractère social (MECS) gérées par des structures privées**
- **1 foyer maternel**
- **1 pouponnière à l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence**

La protection de l'enfance est l'une des missions principales du Département

Le Département agit à plusieurs niveaux : en faisant de la prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, en repérant et en accompagnant les situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant, et en prenant des mesures pour protéger les enfants victimes de maltraitances.

Le Département occupe un rôle clé et se pose en chef de fi le de la politique publique de la protection de l'Enfance dans les Pyrénées- Orientales. Il se charge ainsi des missions de protection maternelle et infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance, d'accueil familial et de la cellule violences conjugales.

Les services du Département sont au cœur des dispositifs de lutte, puisque le Département peut saisir directement le parquet quand il existe un danger grave et immédiat, en particulier dans les situations de maltraitance. Parce que la protection de l'enfance est une mission primordiale, le Département a décidé de s'y investir, avec l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence (IDEA), au-delà de nos obligations et d'améliorer constamment les dispositifs. C'est l'objectif du comité des jeunes de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, au sein duquel les jeunes partagent leurs expériences et leurs parcours.

Axes de travail 2024 de l'ODPE et préconisations :

- ✗ Renouveler le dispositif de formation pluri-institutionnelle en Protection de l'Enfance ;
- ✗ Rencontrer le Défenseur des Droits, Monsieur Eric Delemar ;
- ✗ Actualiser la charte constitutive de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance ;
- ✗ Poursuivre les travaux communs avec le GIP France Enfance Protégée ;
- ✗ Élaborer le rapport annuel 2024 à l'aide des données 2023

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT
VINCIANNE.LAURENT@CD66.FR - PORT. 06 76 10 60 59

Timéo
Comité des jeunes ODPE

Sonia
Comité des jeunes ODPE

Observatoire Départemental
de la Protection de l'Enfance (ODPE 66)
Comité de Pilotage
Mercredi 10 janvier 2024
Laurent ASTRUC
Stéphanie JASTRZEBSKI
Stéphane SORCI
Christine DUBOIS

PYRENEES
ORIENTALES
épartement

Hermeline
MALHERBE
Présidente du Conseil Départemental

Madeleine
GARCIA-VIDAL
Vice-Présidente du Conseil Départemental

GENDARMERIE
GENDARMERIE